



Autorité Nationale de l'Aviation Civile (ANAC), organe de réglementation, de contrôle de la sûreté et de la sécurité du transport aérien.

## **AVIS DE RECRUTEMENT**

L'ANAC recrute :

- **Un Chargé de la navigabilité des aéronefs**

Niveau minimum : BAC+ 2/3

Pour toutes informations complémentaires veuillez consulter le site de l'ANAC : **[www.anac .ci](http://www.anac.ci)**

Validité de l'offre :

CV et lettre de motivation à déposer au Bureau Courrier de l'ANAC sous pli fermé, du mercredi 16 au vendredi 25 janvier 2019 à 16 heures, en indiquant sur l'enveloppe la mention « **RECRUTEMENT CHARGE DE LA NAVIGABILITE DES AERONEFS** ».

07 BP 148 ABIDJAN 07 - Tel : (225) 21 27 73 93 / 21 27 75 33/ 21 58 69 00 /01  
Fax : (225) 21 27 63 46 – E-mail : [info @anac.ci](mailto:info@anac.ci)/[anac\\_ci@yahoo.fr](mailto:anac_ci@yahoo.fr)



## **AVIS DE RECRUTEMENT**

**L'Autorité Nationale de L'Aviation Civile (ANAC), organe de réglementation, de contrôle de la sûreté et de la sécurité du transport aérien, recrute : UN CHARGE DE LA NAVIGABILITE DES AERONEFS**  
**Niveau minimum : BAC +2/3**

**Lien hiérarchique :** Placé sous l'autorité du Chef du Service Inspection du Matériel Volant à la Direction de la sécurité des Vols.

### **Profil :**

Les candidats doivent être de nationalité ivoirienne et devront remplir au moins les critères de qualité, de compétence, et d'expériences telles qu'énumérées ci-dessous :

- Etre titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en Maintenance des aéronefs ou d'un diplôme de Technicien de Maintenance des aéronefs ou équivalent relatif à la maintenance des aéronefs;
- Justifier d'une expérience minimum de deux (02) années dans le domaine de la maintenance des aéronefs, de la maintenance en piste ou de l'assistance en escale ;
- Avoir exercé comme technicien ou ingénieur de maintenance d'aéronefs dans un organisme agréé ;
- Avoir suivi une formation de technicien de maintenance en ligne et exercé en tant que tel ;
- Avoir occupé un poste de responsabilité dans l'encadrement, dans le domaine de la maintenance des aéronefs ;
- Avoir détenu une licence de technicien de maintenance d'aéronefs et avoir exercé les privilèges de l'APRS sur des aéronefs ;
- Disposer de qualifications et avoir travaillé sur au moins un aéronef des constructeurs Airbus, Airbus Hélicoptères, Boeing ou Bombardier ;
- Disposer d'une connaissance de la réglementation aéronautique ;
- Disposer d'une connaissance de la gestion administrative et de la documentation technique ;
- Maîtriser des logiciels de bureautique (Access, Word, Excel, Power point) ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle ;
- Etre âgé au plus de 45 ans au 31 décembre 2018 ;

### **Missions :** Vos principales missions :

- Participer à la certification et à la surveillance continue des organismes de maintenance des aéronefs et des systèmes d'entretien des exploitants aériens ;
- Participer à la certification et à la surveillance continue des organismes d'assistance en escale ;
- Participer à la certification et à la surveillance continue des organismes de formations de personnels de maintenance des aéronefs ;
- Participer aux inspections des aéronefs pour la délivrance et le renouvellement de Certificat De Navigabilité ;
- Participer aux inspections en escale des compagnies aériennes ;
- Participer à la rédaction et la tenue à jour de la réglementation aéronautique et des procédures ;
- Participer à la délivrance et au renouvellement des licences des techniciens de maintenance d'aéronefs

### **Rémunération statutaire-avantages**

Votre rémunération sera conforme à la grille de l'ANAC et vous bénéficierez de diverses prestations sociales.

**Date d'entrée en fonction : lundi 1 février 2019**

**Validité de l'offre :** CV et lettre de motivation à déposer au Bureau courrier de l'ANAC du mercredi 16 au vendredi 25 janvier 2019 à 16 heures.